



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie solaire

Question écrite n° 50142

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur le développement de la technologie photovoltaïque et en particulier sur les piles photovoltaïques. Il semblerait que les piles actuelles présentent certains inconvénients tels qu'une baisse de rendement de 40 % au bout de 4 ans, l'impossibilité de les recycler, et constituent de surcroît un danger faute de pouvoir être coupées lors de travaux à effectuer sur les toitures ou lors d'un incendie. Aussi, lui demande-t-elle de lui transmettre des informations à ce sujet et de lui préciser si la seconde génération de piles attendue après 2010 prendra en compte ces imperfections.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50142

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5048

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)